



L'Ecolabel Européen : une baisse des coûts d'exploitation à la clé

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE



Camping de Kerpenhir

2 rue Henri Ezan

<http://www.domaine-de-kerpenhir.fr>



SAPSI

Admin

ADEME

tma.drupal@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé Restauration hôtellerie, Consommation durable, Eco-exemplarité,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Créé en 1965, le camping de Kerpenhir est situé à Locmariaquer, entre le golfe du Morbihan la baie de Quiberon, au cœur du parc naturel régional du golfe du Morbihan. Il offre 81 emplacements répartis sur plus de 17 000 m², et accueille environ 20 000 nuitées par an.

En 2008, le camping a été repris par M. et Mme Goven. En avril 2011, le gérant, M. Patrick Goven, participe à une réunion « formation entreprises à l'Ecolabel Européen » organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Bretagne. Après avoir découvert le contenu de cette certification et malgré la complexité des critères demandés, il décide avec son épouse Annick d'engager son entreprise dans cette certification.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

5 objectifs principaux ont été poursuivis :

- respecter et valoriser l'environnement exceptionnel dans lequel le terrain de camping est situé ;
- préserver et améliorer le bien-être des clients, des salariés et des propriétaires ;
- être un précurseur pour renforcer l'image du camping, un seul autre camping du Morbihan ayant alors obtenu l'Ecolabel Européen ;
- bénéficier d'une certification à forte valeur ajoutée, du fait de son rayonnement européen et du contrôle de l'organisme certificateur (crédibilité) ;
- anticiper les contraintes des futures réglementations.

Résultats quantitatifs:

La consommation d'eau est passée de 162,9 litres/nuitée en 2008 à 101,2 litres/nuitée en 2016, ce qui représente une baisse de 38%.

La consommation d'électricité est passée de 5,7 kWh/nuitée en 2008 à 2,9 kWh/nuitée en 2016, ce qui représente une baisse de 48%.

La production de déchets est passée de 8,7 litres/nuitée en 2008 à 1,9 litre/nuitée en 2016, soit une baisse de 120%.

En 2016, la baisse des charges d'exploitation sur les postes eau, électricité et déchets ménagers ont permis de générer une économie d'environ 5% du chiffre d'affaires.

Résultats qualitatifs :

Les propriétaires du camping sont très heureux d'avoir pris cette décision dès 2011 pour permettre à leur activité de minorer les nuisances pour l'environnement. Des évaluations post-séjour réalisées en 2017 ont montré que cette action en faveur de l'environnement était reconnue et appréciée par une large majorité de la clientèle.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Avril 2011 : réunion formation à l'Ecolabel Européen

Mai 2011 à août 2012 : préparation du dossier et réalisation des mises en conformité aux critères de la certification

Septembre 2012 : audit de certification réalisé par AFNOR Certification

Septembre 2014, 2016 : audits de renouvellement de la certification réalisés par AFNOR Certification

En cours pour 2018 : préparation du dossier au regard des critères de la nouvelle version de la certification parue en février 2017

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

Un soutien humain apporté par la CCI de Bretagne (avril 2011 à août 2012) pour la préparation du dossier et le suivi des mises aux normes

L'implication de M. Goven pour réaliser concrètement les actions

L'implication de l'ensemble du personnel pour sensibiliser les clients, appliquer les actions et faire évoluer les pratiques

Moyens financiers :

Le montage du dossier et la phase d'étude ont été réalisés par les propriétaires du camping.

Achats réalisés la première année pour respecter le cahier des charges :

- Changement de 18 ampoules : 57,04 €
- Débitmètre Ecoperl : 24,69 €

- 27 économiseurs d'eau + 5 flexibles de douche : 420,00 €
- Gamme de produits d'entretien écolabellisés : 123,84 €
- Panneaux signalétiques : 288,00 €
- Impression de la charte environnementale : 458,60 €
- 200 sacs déchets recyclables : 278,00 €

Soit un investissement total de 1 650,00 €

Chaque année, de nouveaux achats d'équipements sont réalisés.

Frais AFNOR :

- 816,60 € HT la 1ère année (2012)
- 200,00 € HT la 2ème année (2013 pour le droit d'usage de la marque)

Aides financières :

Subvention d'un montant de 572,00 € de la part de l'ADEME et du Conseil régional Bretagne (2012) pour soutenir l'engagement dans la certification Ecolabel européen

Le retour sur investissement a été concret et immédiat. Par exemple, pour l'année 2016, le gain estimé a été de 14 245 € pour un chiffre d'affaires de 263 433 €.

Moyens techniques :

Actions engagées pour limiter les consommations d'eau

- Un contrôle quotidien du volume d'eau est effectué pour détecter les fuites et les réparer immédiatement.
- Des réglages précis des débits et des températures ont été apportés dans chaque hébergement locatif.
- L'eau de pluie de la toiture du bloc sanitaire est récupérée et réutilisée pour l'arrosage des plantes.
- Chaque hébergement locatif est équipé d'un compteur individuel qui permet de suivre très précisément les consommations d'eau.

Actions engagées pour limiter les consommations électriques

- 100% de l'électricité consommée est d'origine renouvelable.
- Tous les espaces communs sont équipés d'ampoules basse consommation.
- Tous les équipements électriques sont classés A ou A+.
- Chaque hébergement locatif est équipé d'un compteur individuel qui permet de suivre très précisément les consommations électriques.

Actions engagées pour limiter la production de déchets

- Une aire a été spécifiquement dédiée au tri des déchets pour les visiteurs et les employés.
- Des sacs de tri sont mis à la disposition du personnel et des clients.
- Les déchets (hors les ordures ménagères) sont triés et apportés en déchèterie.

Actions engagées pour utiliser des ressources renouvelables et des substances moins dangereuses

- Tous les produits d'entretien utilisés bénéficient d'une certification écologique.
- Tous les espaces de plein air sont entretenus sans pesticides ni insecticides.
- Le désherbage des espaces de plein air est réalisé à la main ou avec un procédé thermique.

Autres actions

- Le camping propose la location de vélos traditionnels et de vélos à assistance électrique.
- Les communications électroniques sont privilégiées aux communications papier.
- Le camping s'est engagé dans la démarche pilotée par l'ADEME « Etre acteur de la mobilité de sa clientèle ».
- Une charte environnementale a été mise en place, avec une signalétique pour valoriser la démarche environnementale du camping et sensibiliser les clients aux écogestes.

Partenaires mobilisés :

ADEME Bretagne
AFNOR
CCI d'Industrie de Bretagne
Union Bretonne de l'Hôtellerie de Plein air (UBHPA)

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Pour réussir l'obtention de l'Ecolabel Européen, il est nécessaire de bénéficier d'un accompagnement (filiale professionnelle, cabinet ou bureau d'études, parrain) dès la phase d'étude et jusqu'à l'obtention de la certification. Selon les investissements ciblés, il peut également être nécessaire de rechercher des aides financières.

Difficultés rencontrées :

Dans une très petite entreprise comme le camping de Kerpenhir, les propriétaires sont souvent obligés de toucher à tous les métiers. Se retrouver seul à mettre en place la démarche « Écolabel Européen » peut s'avérer difficile, car cette certification vient en complément de toutes celles qui sont déjà diligentées pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

Recommandations éventuelles:

« Forts de notre expérience, nous encourageons les propriétaires et exploitants d'hébergements touristiques à s'engager rapidement dans la démarche Ecolabel Européen. Se lancer maintenant permet d'anticiper de futures réglementations et de bénéficier de soutiens financiers alors que ceux-ci ne seront vraisemblablement plus octroyés le jour où la réglementation s'appliquera. Enfin, il convient d'adopter un comportement respectueux envers la faune et la flore, sans oublier l'être humain. »

M. et Mme Goven

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **Février 2018**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.